



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE  
COMMUNE DE LABEGE  
N° : 353 A - 2023  
Nomenclature :  
Publication numérique le : 21/12/2023

**ARRETE MUNICIPAL  
TEMPORAIRE PORTANT DÉLÉGATION  
DE FONCTION OFFICIER D'ÉTAT CIVIL  
ET DE LA POLICE DES FUNÉRAILLES À  
UN CONSEILLER MUNICIPAL SERGE  
MILHET**

Le maire de la commune de Labège,

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2122-18 et L. 2122-32,

Vu les dispositions du Code civil et notamment l'article 75,

Vu les dispositions du titre 1<sup>er</sup> de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC) en date du 11 mai 1999 modifiée,

Vu la délibération n° 019D\_2020 en date du 26 mai 2020 d'élection et d'installation du maire,

Vu la délibération n° 019D\_2020 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 qui fixe le nombre d'adjoints au maire à 8,

Considérant que le maire et les adjoints sont absents et se sont déclarés empêchés les 27 et 28 janvier 2024,

Considérant la nécessité d'une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état civil et des opérations funéraires, il est nécessaire de procéder à une délégation de fonctions du maire au profit de Monsieur Serge MILHET, conseiller municipal délégué à la vie associative, de manière exceptionnelle,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de fonction à Monsieur Serge MILHET, conseiller municipal délégué à la vie associative, pour

assurer en mes lieux et places les fonctions rattachées à la qualité d'officier d'état civil pour accomplir les missions suivantes:

- constater les décès et d'en dresser l'acte,
- enregistrer les déclarations qui lui sont faites,
- délivrer toutes copies ou extraits d'acte de l'état civil,
- établir un acte d'enfant sans vie,
- célébrer un mariage,
- signer l'acte de mariage,
- accomplir les opérations de fermeture et de scellement du cercueil,
- réaliser les opérations liées au transport du corps,

#### **ARTICLE 2 :**

Monsieur Serge MILHET est délégué aux fonctions d'officier de l'état civil et de police des funérailles pour les 27 et 28 janvier 2024.

#### **ARTICLE 3 :**

La signature des actes et pièces relatifs aux domaines mentionnés dans l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté devra respecter le formalisme suivant :


Pour le maire et par délégation  
Le conseiller municipal délégué  
Nom, prénom


#### **ARTICLE 4 :**

Le directeur général des services de la commune de Labège est chargé de veiller à l'application du présent arrêté qui sera transmis au préfet de la Haute-Garonne et à Monsieur le procureur de la République.

L'arrêté sera notifié à l'intéressé et une ampliation sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait à Labège, le 21/12/23  
Pour copie conforme  
Le Maire

  
Laurent Chérubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)  
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **353A\_2023**  
Objet : **temporaire portant délégation de fonction officier d'état civil et de la police des funérailles à un conseiller municipal Serge Milhet**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-12-21 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 5.4 - Delegation de fonctions  
Identifiant unique : 031-213102544-20231221-353A\_2023-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 031-213102544-20231221-353A_2023-AI-1-1_0.xml	text/xml	954 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_5756.pdf Nom métier : 99_AI-031-213102544-20231221-353A_2023-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	21 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 décembre 2023 à 10h12min24s	Reçu par le MI le 2023-12-21

